

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU :

5 SEPTEMBRE 2014

La séance débute à 20H15

Présents : Jean-Maurice VENTURINI, Gilles BLANC, Arnaud BOURGEOIS, Julien CAUCINO, Fabrice CHAFFARDON, Frédéric OULMI, Christiane MARECHAL, Martial PERRIER, Jean-Jacques PEZERAT, Yvonne MARITANO, Jacques RATEL.

1- Modification des emplois de l'école

La commune met en œuvre cette année la réforme des rythmes scolaires. Elle organise des ateliers pédagogiques le mardi, jeudi et vendredi après-midi ainsi qu'un accueil de loisirs le mercredi après-midi.

Le conseil avait voté le 20 juin 2014 la modification du poste d'agent de garderie du midi pour intégrer ces missions à l'emploi.

Durant la procédure de recrutement, les missions de ce poste et de celui de l'agent de garderie-cantine se sont précisées. C'est pourquoi les emplois sont modifiés comme suit :

- Adjoint d'animation à 23H15 : animation des ateliers pédagogiques, de l'accueil de loisirs, de la garderie du vendredi soir.
- Agent de cantine-garderie : augmentation de l'horaire hebdomadaire qui passe de 25H44 à 30H07.

2 - Mise à jour du tableau des effectifs

Le Conseil approuve à l'unanimité le tableau des effectifs modifié en fonction de la correction des emplois cités ci-dessus.

3 - Modification du règlement des services périscolaires

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les enfants pourront participer à des ateliers pédagogiques et au Centre de loisirs du mercredi après-midi. L'étude surveillée est supprimée.

Le règlement modifié pour organiser ces activités est approuvé à l'unanimité.

4 - Tarifs périscolaires 2014/2015

Après présentation du bilan annuel de - 21 051.91 €, le conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs de l'année dernière.

Ils se présentent comme suit :

Service	Tarif	
Cantine	4.79 €	
Cantine à partir du 2 ^o enfant	4.34 €	
Cantine personnel communal	4.37 €	
Garderie	1.17 €	
Garderie abonnement 1 ^{er} enfant	26.42 €	
Garderie abonnement 2 ^{ème} enfant	24.30 €	
Garderie abonnement 3 ^{ème} enfant	16.91 €	
Garderie après étude surveillée	0.52 €	
Ateliers pédagogiques	Abonnement annuel	80 €
	Abonnement annuel sans le vendredi	64 €
Centre de loisirs	selon quotient familial	Demi-journée
	Inférieur à 309	2.50 €
	De 309 à 555	3.50 €
	De 556 à 802	5.00 €
	De 803 à 1159	6.50 €
	Au-delà de 1160	7.30 €

5 - Renouvellement demandes de subvention

Le Conseil municipal vote à l'unanimité le renouvellement auprès du Conseil général des demandes de subvention concernant l'achat de deux tracteurs, l'aménagement d'un columbarium et de la place de l'Eglise ainsi que la création d'une voie de contournement de la mairie (opération terminée).

6 - Modalités d'application de la taxe d'électricité

Le Conseil vote à l'unanimité la demande de versement du produit de la taxe sur la consommation d'électricité à hauteur du seuil maximal prévu par la loi : 50 % si la loi de finances 2013 n'est pas retoquée, 97 % dans le cas contraire.

7 - Motion de soutien à l'AMF

Le Conseil s'associe à l'unanimité à l'AMF pour demander un réexamen de la réduction prévue de 30 % des dotations de l'Etat.

8 - Le point sur la rénovation des sentiers

La commission des marchés publics a retenu la société Philippe OFFREDI mieux-disant pour effectuer la réfection du chemin du Penet : travaux de curage et drainage pour un montant de 20 514 € TTC.

9 - Questions diverses

Mme MARECHAL est élue représentante à la CCSPL : Commission Consultative des Services Publics Locaux de Chambéry Métropole.

La commune recherche des bénévoles pour assurer les permanences de la bibliothèque notamment le vendredi après-midi.

Fait à MONTAGNOLE,
Le 25 septembre 2014

Le Maire



Jean Maurice VENTURINI